

## L'ornithose-psittacose en milieu professionnel avicole

Karine Laroucau Huet, Bertille de Barbeyrac

► **To cite this version:**

Karine Laroucau Huet, Bertille de Barbeyrac. L'ornithose-psittacose en milieu professionnel avicole : Analyse du risque et des expositions à *Chlamydia psittaci*, agent de l'ornithose-psittacose, en milieu professionnel, secteur avicole. Les cahiers de la Recherche. Santé, Environnement, Travail, ANSES, 2013, Les risques sanitaires liés aux milieux aériens et hydriques, pp.19-20. <https://www.anses.fr/fr/content/les-cahiers-de-la-recherche> . anses-01698873

**HAL Id: anses-01698873**

**<https://hal-anses.archives-ouvertes.fr/anses-01698873>**

Submitted on 1 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

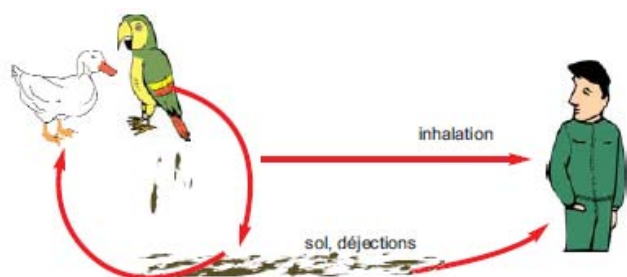
## L'ornithose-psittacose en milieu professionnel avicole

Analyse du risque et des expositions à *Chlamydia psittaci*, agent de l'ornithose-psittacose, en milieu professionnel, secteur avicole

Karine LAROUCAU et Bertille De BARBEYRAC

**Mots-clés :** ornithose, psittacose, zoonose, aviculture, *chlamydia*, *chlamydia psittaci*, chlamydie, oiseaux, volailles, canards, dindes, perruches, perroquets, pneumopathie

La psittacose est une zoonose transmise à l'homme par les oiseaux sauvages ou domestiques. Appelée aussi ornithose chez l'homme et chlamydie chez les oiseaux, elle est due à une bactérie de petite taille : *Chlamydia psittaci*. La plupart des infections aviaires se traduisent par un portage asymptomatique. Les oiseaux extériorisent généralement la maladie lorsque leur résistance générale est amoindrie à la suite de facteurs de stress (surpeuplement, infections intercurrentes, conditions d'hygiène défectueuses, carences nutritionnelles, transport de longue durée...). Chez l'homme, c'est le plus souvent une maladie bénigne, qui s'apparente à un syndrome pseudo-grippal<sup>36</sup>. Mais celle-ci peut s'aggraver sous la forme d'une pneumopathie<sup>37</sup> atypique sévère, qui peut être mortelle si un traitement antibiotique n'est pas rapidement mis en place. En France, en milieu professionnel, les sources de contamination les plus souvent incriminées sont les canards.



Transmission de l'ornithose-psittacose (fiche DGAL)

L'homme s'infecte par inhalation d'aérosols contaminés ou par contact direct avec des fientes ou des sécrétions respiratoires infectées.

### Les activités à risque

La psittacose est souvent d'origine professionnelle, prédominante dans l'ouest et le sud-ouest de la France, et très fréquemment liée aux activités impliquant des canards. Depuis 1988, cette maladie est reconnue comme maladie professionnelle pour le malade ou ses ayants droits<sup>38</sup>. Ce qui permet de recenser de premiers chiffres pour la période 1990-1999 :

- 16 cas déclarés à la Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- 526 auprès de Groupama ;
- 23 auprès des Caisses d'assurance maladie (régime général).

De toute évidence, ces données sont sous-estimées car cette maladie passe souvent inaperçue (pseudo-grippe). D'autre part, pour confirmer le diagnostic, une seconde prise de sang doit être prescrite trois à quatre semaines après l'apparition des premiers signes cliniques. Ce qui est rarement fait, une fois le malade rétabli.

En milieu professionnel, les activités à risque sont :

- Les métiers en rapport avec les oiseaux vivants ou leur environnement souillé (élevages, animaleries...);
- Les métiers en rapport avec des oiseaux morts (abattoirs, laboratoires d'analyses vétérinaires...);
- Les métiers exposant à des fientes d'oiseaux sauvages (couvreurs, zingueurs, personnes travaillant dans des bâtiments désaffectés...).

<sup>36</sup> Avec des symptômes rappelant la grippe : Fièvre, céphalées, douleurs musculaires, toux sèche...

<sup>37</sup> Maladie des poumons.

<sup>38</sup> Tableau 87 RG SS et N° 52 du régime agricole.

Lors d'études conduites en France en 2004 dans la filière canard, des vétérinaires ont mis en évidence le portage de la bactérie *Chlamydia psittaci* chez plus de la moitié des échantillons analysés. Ceux-ci provenaient de lots de canards ne présentant pas de signes cliniques et étaient issus de départements et de couvoirs différents.



Dès lors, comment mettre en évidence l'infection chez l'animal ? Comment connaître le niveau de contamination de l'air environnant par *Chlamydia psittaci* dans différents espaces dédiés à l'élevage ? Quels moyens appropriés mettre en place pour lutter contre la psittacose ? Quelle conduite tenir ?...

Bien que peu de données animales existent dans les autres filières avicoles (dindes, poulets...) - la persistance d'épisodes épidémiques ou de plusieurs cas groupés, font que la psittacose demeure un sujet sensible dans le contexte professionnel.

## Le projet de recherche : AIRCHLAM

Le projet de recherche « AIRCHLAM » consiste à :

- Réaliser de façon suivie des investigations, en prélevant des échantillons d'air, dans différents espaces fermés dédiés à l'élevage (couvoirs, bâtiments d'élevage, salles de gavage...) ou en abattoirs ;
- Examiner les œufs/animaux présents pendant les prélèvements pour relier le niveau de portage de la bactérie *Chlamydia psittaci* au niveau de contamination ambiant ;
- Connaître le niveau de portage de professionnels volontaires vis-à-vis de *C. psittaci* en fonction de différents lieux et/ou postes de travail ;
- Proposer la mise en place de bonnes pratiques et de méthodes de protection pertinentes<sup>39</sup> en fonction du risque encouru pour chacun des postes étudiés ;
- Disposer de données significatives visant à faire abaisser le niveau d'exposition des personnes travaillant au contact des animaux infectés.

Les prélèvements positifs seront systématiquement mis en culture et génotypés. Tous les cas suspects de psittacose qui surviendraient dans les entreprises participant à cette étude feront l'objet d'une investigation en collaboration avec la Médecine du travail et le Centre National de Référence (CNR) des *Chlamydia*.

### Les partenaires :

#### **Karine Laroucau**

Laboratoire de Santé animale de Maisons-Alfort (Anses)

#### **Bertille de Barbeyrac**

Université Victor Segalen – Bordeaux

**Durée :** 24 mois

**Soutien :** 127.400 €

**Contact :** [karine.laroucau@anses.fr](mailto:karine.laroucau@anses.fr)

<sup>39</sup> Par exemple : limiter la mise en suspension des poussières, ventiler les bâtiments, port d'un masque de protection respiratoire...